REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 24 FEV. 2021
portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels ouvriers de l'hydraulique

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
Vu la décision du 9 août 1994 modifiée instituant la commission consultative paritaire du personnel ouvrier de l'hydraulique ;
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels ouvriers de l'hydraulique ;
Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels ouvriers de l'hydraulique est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membre titulaire
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération.

Membre suppléant
- Monsieur Patrick Weber, ingénieur général d'appui aux personnes et aux structures.

B - Représentants des organisations syndicales

Membre titulaire
- Monsieur Claude Walter (FSU).

Membre suppléant
- Monsieur Jean-Philippe Fahrner (FSU).

Article 2

L'arrêté du 27 mai 2019 fixant la composition de la commission consultative paritaire des personnels ouvriers de l'hydraulique est abrogée.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 24 FEV. 2021

Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Claude MONTESINOS